

2.0 crédits	22.5 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Masson Olivier ; Vanderburgh David ; Zastavni Denis ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>L'enseignement dispensera les données nécessaires à la reconnaissance et à la compréhension des finalités et des mécanismes qui gouvernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique des pouvoirs publics : territoire, urbanisme, infrastructures, réglementations, arbitrages, édification publique et domestique, régulation de l'initiative privée, - L'action des opérateurs privés de l'édification : le foncier, l'immobilier, le rendement financier, les convergences et les divergences d'intérêts entre l'initiative privée et le " bien public ", - L'action de l'industrie des produits de l'édification : développement des filières de production, investissements et opportunités économiques, effets sur les pratiques des entreprises de construction, effets sur les initiatives d'édification publiques et privées, effets de l'image des produits sur les architectes et les " consommateurs ", - Les marchés de l'édification : législations, marchés publics, marchés privés, marchés d'étude, marchés de construction, concurrence, les infractions à la loi, - L'action des entreprises de construction : constitution légale, la taille des entreprises, l'organisation interne des entreprises, l'organisation des chantiers, inerties et innovations des entreprises, - Les bureaux d'architecture : constitution légale, le statut des architectes, les missions et responsabilités légales des architectes, la taille des bureaux, l'organisation interne des bureaux, inertie et innovations des bureaux. <p>L'enseignement sera organisé sous forme de conférences indépendantes traitant les différentes logiques où s'intègre l'exercice de la discipline de l'architecture.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec les dimensions politiques et économiques du monde de l'édification, - Identifier les logiques politiques et économiques qui régissent, aux niveaux global et local, les métiers auxquels leur formation disciplinaire à l'architecture les prépare. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	Néant.
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [120] : ingénieur civil architecte > Master [120] : ingénieur civil des constructions</p>
Faculté ou entité en charge:	LOCI